



**CENTRE COMMUNAUTAIRE  
JEAN-GUY DROLET**  
Partenaire de vos loisirs

**75<sup>e</sup>**  
1936 - 2011

1936 - Salle paroissiale St-François d'Assise  
1966 - Centre Récréatif St-François d'Assise  
2006 - Centre communautaire Jean-Guy Drolet

## **Extrait du Rapport annuel 2009-2010 (rapport du directeur-général)**

### **Un peu d'histoire pour se rappeler d'où l'on vient...**

Depuis près de 75 ans, notre Centre Communautaire de Loisirs œuvre dans le quartier Vieux-Limoilou et même franchit les limites de celui-ci. À ses débuts une salle paroissiale, fondée le 19 octobre 1936 par le curé Alex-Albert Godbout de la Paroisse St-François-d'Assise, le Centre offrait aux paroissiens un lieu de rassemblement pour des réceptions sociales telles que des mariages, des baptêmes et des fêtes familiales. À l'époque, seule une salle auditorium, avec un toit de style chapelle, existait avec un petit salon de quilles au sous-sol.

Plus tard, en 1952, suite aux besoins exprimés par les citoyens de la paroisse, on agrandit la Salle paroissiale en ajoutant un gymnase et des locaux adjacents. On y retrouve des organisations et des activités telles que le karaté, la présentation de films pour les enfants, le Mouvement Scouts et Guides, un Corps de Cadets, une maternelle privée, le Club de l'Age d'or St-François d'Assise, on y retrouve également un salon de billard.

La Salle paroissiale était alors l'unique lieu de rencontres sociales et récréatives du secteur. Sans contredit le vestige des premières salles de cinéma, de réceptions, de réunions d'ouvriers, de quilles, de billard, avant leur développement commercial.

En effet, qui n'a pas de bons souvenirs de cette époque où nous assistions aux petites vues les samedis après-midi pour 25 cents, de nos dimanches aux quilles pour 15 cents la partie ? Les entreprises privées ont développé les idées mises de l'avant par les salles paroissiales en offrant à la population des grands cinémas, des salons de quilles ultras modernes et des hôtels équipés de grandes salles de bal. Même les bingos ont repris la formule développée dans les paroisses. Loin de moi l'envie d'être nostalgique, mais je fais le constat depuis fort longtemps que le loisir commercial que l'on connaît aujourd'hui (orienté avant tout vers le profit et non vers le loisir communautaire) tire ses origines des milieux de vie et des paroisses de l'époque. Nous sommes peut-être moins à la mode du jour, mais notre expertise locale de proximité avec les citoyens a permis de développer une créativité dans notre offre de services inégalée par les entreprises privées. Nous sommes des incubateurs d'idées et de projets pour les citoyens.

Un peu essoufflé par cette compétition déloyale du privé qui n'a pas de responsabilité sociale envers les plus démunies, l'œuvre des Aumôniers de l'époque était en péril faute de relève. C'est en 1966 qu'un groupe de bénévoles

administrateurs laïcs prit le flambeau pour créer un renouveau à la salle paroissiale. Ils formèrent alors un conseil d'administration présidé à l'époque par M. Fernand Dion, homme d'affaires reconnu dans le milieu. Le Conseil d'administration crée dès lors la corporation nommée *Centre récréatif St-François-d'Assise Inc.*, ayant comme mission de promouvoir le loisir sous toutes ses formes et sans égard à l'appartenance ethnique, à la langue, à la religion, à la classe sociale des individus. Le bâtiment demeura toutefois la propriété de la Fabrique.

En 1982, une entente de passation de pouvoir était signée entre les marguilliers de la paroisse et le Conseil d'administration du Centre pour léguer le bâtiment à la corporation à but non lucratif. L'entente comprenait une clause de compensation de 3 000 \$ annuellement pendant 15 ans pour une somme totale de 45 000 \$. De plus, les arrérages de factures de chauffage et de taxes municipales devenaient la responsabilité des nouveaux gestionnaires.

En 1993, des transformations majeures sont effectuées aux installations du Centre pour lui permettre d'être conforme aux normes du code du bâtiment. La plus vieille partie du Centre, datant de 1936, est cédée à l'Office Municipale d'Habitation pour y construire 18 logements pour nos aînés. En contrepartie, le reste du Centre est rénové et réaménagé aux besoins du moment. En effet, fort de l'ajout du Centre Communautaire Ferland, propriété de la Ville de Québec, dont nous avons la gestion entière des activités depuis quelques années, les dirigeants de l'époque ont fait des choix judicieux.

En 2003, le Centre, souffrant du manque d'espaces de stationnement (une réalité dans nos quartiers centraux) fit l'acquisition de la Villa Ringfield, située à deux pas du Centre communautaire. Ce bâtiment patrimonial datant de 1840 nous sert maintenant dans notre offre de services aux citoyens.

En 2004, le Conseil d'administration du Centre se penche sur l'opportunité de changer la dénomination sociale du Centre. La paroisse s'étant jumelée à d'autres dans Limoilou, l'entité de St-François-d'Assise n'était plus une réalité. De plus, le terme « récréatif » a été de nouveau repris par le commercial, minimisant par le fait même le rôle bienfaiteur que notre institution jouait. Après un certain temps de réflexion, un choix unanime s'est imposé, celui de rendre hommage à une personne qui œuvre parmi nous depuis 1953, en tant que gérant tout d'abord et ensuite comme directeur général : M. Jean-Guy Drolet. Le Centre récréatif St-François-d'Assise devint donc le Centre communautaire Jean-Guy Drolet.

Le souci de M. Drolet de faire de notre milieu de vie un lieu cité en exemple dans tout le Québec et l'énergie qu'il a déployée pour faire en sorte que notre institution publique à but non lucratif survive, malgré les crises et les difficultés

de toutes sortes, sont exemplaires. C'est grâce à lui si aujourd'hui, les centres communautaires sont reconnus à juste titre par le Ministère des Loisirs et les municipalités du Québec. Il fut un bâtisseur émérite pour le maintien de notre rôle dans le milieu.

À travers l'histoire de notre Centre se sont ajoutés des partenaires qui nous ont amenés à œuvrer sur une base permanente dans d'autres installations. Aujourd'hui fort de notre expertise développée au Centre Ferland et Marchand, notre équipe est présente dans des immeubles à appartements regroupant des familles et des aînés avec des problématiques variées.

Nous remportons du succès grâce à notre approche communautaire qui repose sur le bénévolat et l'implication des individus qui veulent se prendre en charge. Une caractéristique inspirée par notre mission d'améliorer le mieux-être et le mieux-vivre de nos concitoyens du quartier.

### **La vie démocratique du Centre**

La vie démocratique du Centre s'inscrit dans la capacité de celui-ci d'être ouvert à la communauté dans lequel il évolue. Le Centre appartient à la communauté qui l'entoure avec sa couleur locale et les façons de faire du milieu. Il doit être ouvert aux idées et aux propositions des gens du quartier. Nos objectifs et nos pratiques décrivent bien cet intérêt de poursuivre la mission des aumôniers de l'époque. L'assemblée générale annuelle sert expressément à rendre publiques nos réalisations de façon la plus démocratique qu'il soit.

Le rôle du Conseil d'administration est à cet égard primordial. Il est le gardien des valeurs historiques de notre corporation. Ses représentants, qui sont des membres de la corporation, ont à prendre des décisions en lien avec la mission globale du Centre. Non pas pour l'intérêt d'un seul groupe de personnes en particulier, mais bien pour l'ensemble des membres et de la communauté qui l'entoure. Il joue un rôle de représentation auprès de nos partenaires. Après leurs passages comme administrateurs, d'autres membres prendront la relève tout en continuant d'être des ambassadeurs du milieu de vie de notre institution.

Mon rôle comme directeur général se veut surtout un guide de la mission du Centre, qui évolue avec le développement de la communauté. Je suis le chef de la permanence qui regroupe une équipe d'employés et de bénévoles dévoués à la cause communautaire de notre Centre. J'essaie du mieux possible d'être le lien entre les intérêts communs de tous et le Conseil d'administration. Comme pour les autres membres de la permanence, j'assure avec eux une stabilité dans les relations humaines avec nos partenaires, avec les membres du C.A. et de la corporation, avec les familles du quartier, etc.